

### Par Anita Nayar, Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN)

Les solutions à ces crises doivent être holistiques et centrées sur les personnes. Les gouvernements ne peuvent pas séparer l'action sur la perte de biodiversité des crises climatique et alimentaire. Les réponses doivent donner la priorité aux plus touchés dans le Sud économique, notamment près d'un milliard de personnes – une personne sur six dans le monde - qui vivent de la pêche en mer et environ la moitié de ce nombre de personnes qui dépendent des forêts pour leur subsistance.

Est-ce que les gouvernements, lors de la 10e Conférence des Parties (COP 10) à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB), ont pris tout cela au sérieux ? No ! En 1993, quand ils ont signé la CDB pour la première fois, la plupart d'entre eux ont élaboré des plans nationaux, mais seulement 16 ont pris la peine de réviser leurs plans depuis lors.

La bonne nouvelle est que les mouvements sociaux et les mobilisations politiques dans le monde rejettent les réponses fragmentées de leurs gouvernements et envisagent des alternatives de développement qui non seulement protègent les droits humains des personnes, mais aussi la santé de la planète. Les demandes de justice sont de plus en plus fortes, comme en témoignent les mouvements antérieurs appelant à la justice environnementale, jusqu'à des solidarités plus récente pour la justice climatique et maintenant pour la justice de la biodiversité. Ces cadres encourageants pour la justice ont clairement saisi l'imagination d'un large éventail de mouvements sociaux dans le monde.

La « **justice environnementale** » a été utilisée comme un cadre politique au cours des trente et quelques dernières années pour répondre aux impacts environnementaux négatifs disproportionnés sur les communautés marginalisées, depuis des effets négatifs sur la santé des femmes, y compris des niveaux croissants de cancer, aux luttes politiques sur l'assignation inéquitable des ressources, y compris dans le secteur extractif.

Le cadre plus récent de « **justice climatique** » aborde le changement climatique au-delà d'une question scientifique ou environnementale, tout en reconnaissant qu'en fait, elle a surgi grâce à des systèmes économiques et politiques historiquement et aujourd'hui. Au cours des 200 dernières années, environ trois quarts des émissions au niveau mondial ont été créées par

moins d'un quart de la population mondiale. La justice climatique fait un appel aux pays les plus riches qui ont le plus contribué au problème de prendre la plus grande responsabilité. Relever les énormes disparités en termes de puissance sur les ressources et les émissions de gaz à effet de serre entre le Nord et le Sud, ainsi qu'entre les riches et les pauvres au sein de ces nations, la justice climatique vise à promouvoir un développement équitable et les droits de l'homme.

« **Justice pour la biodiversité** », un cadre employé par des groupes de la société civile engagés dans le processus de la CDB, défend les droits de tous les peuples et, en même temps, respecte les droits des êtres vivants. Cette approche place les gardiens de la biodiversité - les agricultrices, les peuples autochtones, les pêcheurs, etc. - au centre de l'élaboration des politiques, car ils devraient être les bénéficiaires les plus critiques des politiques sur la biodiversité.

En utilisant des principes féministes, comment pouvons-nous élaborer les demandes de justice à l'environnement / climatique / de la biodiversité vers des politiques de développement alternatives ? Je tiens à offrir six points à partir desquels commencer cette conversation autour de ce dont les mouvements de femmes ont besoin pour être conscients et plaider. **Premièrement, résister à des « solutions » faussement fondées sur le marché et technologiques pour le changement climatique**

, dont il existe deux variétés : l'une sont les mécanismes fondés sur le marché tels que l'échange de droits d'émission de carbone quand il n'y a aucune preuve que les marchés protégeront vraiment les écosystèmes. Ces plans concernent la redistribution des émissions de carbone à travers le commerce, où les entreprises ou les pays sont autorisés à polluer, mais peuvent le compenser en payant aux pays en développement pour qu'ils stockent le carbone. Ce n'est pas clair comment cela fonctionnera ; on ne sait pas combien de carbone les arbres sont capables d'absorber, et ce que l'on voit ce sont des pratiques telles que le défrichage des terres pour les plantations d'arbres génétiquement modifiés qui peuvent pousser rapidement, mais qu'en fait détruisent la biodiversité. Essentiellement, ce modèle privatise l'atmosphère et favorise le droit de polluer.

Une autre fausse solution vers laquelle les gouvernements semblent aller est un ensemble de solutions technologiques, y compris les agro-carburants et la géo-ingénierie. La géo-ingénierie est la manipulation à grande échelle du climat de la terre tel que la gestion de la radiation solaire, l'extraction de carbone de l'atmosphère, et la modification de la météo. Actuellement, il n'existe pas de lois qui supervisent les expériences de géo-ingénierie ; cependant, au CDB COP 10, 193 États ont fait un important pas en avant en **adoptant un moratoire sur la géo-ingénierie et en appliquant le principe de précaution**

pour ne pas nuire jusqu'à ce qu'un certain nombre de conditions soient remplies. Cette décision intervient à la suite du moratoire 2008 sur la géo-ingénierie sous la forme de la fertilisation des

océans (stimulant la croissance des algues à absorber le CO<sub>2</sub>), adoptée par la COP 9. Alors que nous célébrons ces moratoires, nous devons continuer à tenir la science des entreprises responsables et demander un discours public dans le processus d'élaboration de ces nouvelles technologies.

**Deuxièmement, récupérer le développement durable** et le placer à nouveau au centre dans le discours politique. Le développement durable exige que les gens soient le centre des inquiétudes de développement et que la protection de l'environnement soit intégrale dans tout processus de développement. Cela implique l'éradication de la pauvreté dans le Sud et l'élimination des modes de production et de consommation non viables dans le Nord, comme convenu à l'issue du Sommet de la Terre de 1992.

**Troisièmement, l'investissement public dans l'énergie verte.** Les plans de financement proposés sont rien par rapport à l'investissement public massif nécessaire pour passer de combustibles fossiles aux énergies renouvelables, en particulier dans le Sud. Nous avons besoin de plans d'investissement public non pas à travers de prêts, mais de nouvelles et grandes sommes. Se concentrer sur ce qu'on appelle l'« économie verte » dans le prochain examen de 20 ans du Sommet de la Terre de 1992 ne s'agit pas du transfert de technologie et des ressources nécessaires pour que les économies du Sud fassent ce virage. Un certain nombre de gouvernements du Sud sont en outre préoccupés que le cadre de l'« économie verte » puisse être utilisé comme une conditionnalité dans le commerce par laquelle les pays du Nord pourraient imposer des restrictions commerciales sur les marchandises importées des pays du Sud qui ne répondent pas aux normes de l'« économie verte ».

**Quatrièmement, faire face aux contradictions entre l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les Accords multilatéraux sur l'environnement (AME).** Un autre grand défi au développement durable est qu'au lieu de remplir ses engagements avec les AME, le Nord s'est tourné vers l'OMC pour promouvoir et obtenir des règles internationales qui aillent à l'encontre des principes des MEA. Par exemple, les règles de l'OMC autour de la « rigueur scientifique » mettent le fardeau de la preuve sur les gouvernements pour qu'ils présentent des preuves scientifiques concluantes avant de promulguer toute mesure qui pourrait restreindre le commerce, ce qui contredit totalement le principe de précaution qui place le fardeau de la preuve sur les sociétés commerciales. Nous devons défendre l'espace et les accords multilatéraux de l'ONU afin d'assurer qu'ils ne soient pas déformés par l'OMC et des accords commerciaux bilatéraux.

**Cinquièmement, défier les notions néo-malthusiennes qui relient la stabilisation de la population et le changement climatique.** Tant le Sommet de la Terre de 1992 (Rio) que la

Conférence sur la population de 1994 (Le Caire) ont rejeté l'idée que la surpopulation était la principale cause de dégradation de l'environnement et, en contrepartie, ils ont nommé des modèles de consommation et de production non viables dans les pays industrialisés comme un facteur important. Au Caire, les féministes ont réussi à déplacer le discours politique du contrôle de la population vers la santé et les droits reproductifs des femmes, mais elles doivent encore une fois rappeler aux gouvernements de ne pas réduire ces gains durement acquis.

**Sixièmement, défier les accords non-sexistes.** Il y a des impacts massifs sur les moyens de subsistance et de survie des ménages pauvres dans tout le Sud économique et, par conséquent, sur les charges de travail des femmes. Les accords doivent **aborder les différentes relations entre les femmes les hommes avec les systèmes écologiques en tant que producteurs/trices, ouvriers/ières, consommateurs/trices, conservateurs/trices**, pas seulement en tant que sujets « vulnérables » aux « catastrophes».

L'encadrement des femmes comme un groupe « vulnérables » est très répandue dans le discours. Nous devons remettre cela en question et réclamer le rôle fondamental des femmes dans l'économie productive. Nous devons reconnaître les femmes comme des agents de changement engagées dans des luttes sur l'exploitation des combustibles fossiles, la pollution et l'hygiène de l'environnement, pour la souveraineté alimentaire, contre la privatisation de l'eau, pour l'accès aux énergies renouvelables, etc.

Il est très important que nous établissons les liens entre les droits des femmes et la justice environnementale et économique. Les questions écologiques ne peuvent pas être dissociées ou déliées des droits des femmes et nous devons continuer à élaborer des politiques à partir des expériences des femmes, défier le système économique néolibéral non viable, et résister les fausses solutions de marché et technologiques pour la perte de biodiversité et le changement climatique.